

2013

2013

VERSILLAT INFOS



Bulletin d'Informations n° 5



Les employés communaux ont réalisé des travaux d'aménagement autour de l'étang de Bellevue, acquis par la commune en 2009.



L'orchestre dirigé par Thierry BOURGUIGNON « Caïman Swing » est venu accompagner les enfants des écoles de St Agnant et St Sébastien à la Maison du Temps Libre



Pour le Carnaval, les enfants de l'école ont parcouru les rues du bourg en arborant fièrement les déguisements qu'ils s'étaient confectionnés, sur le thème des fruits et légumes ; une façon de prolonger l'opération « Un fruit à la Récré ».



L'Office H.L.M. CREUSALIS termine la construction de quatre logements au lotissement La Sédelle : trois Type 4 et un type 3. Normalement, fin 2013, ils seront proposés à la location.

Ils ont répondu : présent !



Comme lors de chaque cérémonie à la mémoire des Anciens Combattants et Victimes de guerres, les enfants du groupe scolaire et les citoyens de tous âges se sont retrouvés les 8 mai et 11 novembre dernier pour que le souvenir se perpétue.



La loi du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars, « journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». Une revendication portée depuis des années par les associations d'Anciens Combattants, aujourd'hui reconnue...

L'EDITO DU MAIRE



Cette cinquième édition du bulletin d'informations de notre commune est aussi la dernière de cette mandature.

Créé par la nouvelle équipe municipale en 2009, j'espère que ce petit fascicule annuel vous aura permis d'avoir une meilleure connaissance de la vie communale versillacoise.

Dans un contexte économique difficile, notre commune tente de tirer son épingle du jeu.

Un secteur agricole dynamique, des activités de commerces et d'artisanat bien présentes, des entreprises industrielles structurées et bien établies, des écoles adaptées et performantes, des services proches des populations sont pour Saint Agnant de Versillat des atouts indéniables et très importants pour son développement.

L'intercommunalité, avec la présence très proche de La Souterraine, permet une mutualisation et une augmentation des services proposés aux populations. Saint Agnant de Versillat s'inscrit comme un pôle important de ce Pays Sostranien.

Nous sommes conscients de notre rôle pour bonifier encore plus cette attractivité communale et la maîtrise financière que nous nous sommes imposée tout au long de ce mandat en est un exemple (la stabilité des taux d'imposition communaux nous est apparue essentielle).

Je connais les difficultés que certains d'entre vous traversent, mais sachez que notre équipe sera toujours disponible pour vous aider à les résoudre dans la mesure des moyens qui sont les nôtres.

Bien à vous,
Pierre DECOURSIER



LES FINANCES COMMUNALES



LE BUDGET 2012 :

Section de fonctionnement du budget principal :

Dépenses réelles : 670 098,82 €

Recettes réelles : 801 596,76 €

Résultat de clôture : 131 487,94 €

Section d'investissement du budget principal :

L'investissement principal de l'année 2012 a été l'aménagement, place de la mairie, d'un bâtiment en vue d'accueillir un nouveau commerce multiservices.



Les dépenses se sont élevées à : 212 972 €. Pour financer ce projet, des dossiers de subventions ont été présentés auprès de différents partenaires :

L'Etat pour 59 241 €

La Région : 39 394 €

Le Conseil Général : 30 000 €

La Communauté de Communes : 30 000 €.

Les travaux étant maintenant terminés, les demandes de versement de ces aides ont été adressées aux services compétents.



Des travaux de voirie ont été réalisés pour la somme de 110 391 €.

La toiture de la Maison du Temps Libre a été refaite : les réparations se sont élevées à 50 885 €. Notre compagnie d'assurance a pris en charge une partie des travaux.



Les employés communaux ont construit un local annexe à la Maison des Associations pour la somme de : 8 949 €.

Le terrain derrière le bâtiment a été aménagé pour la somme de 2 528 € (préparation du terrain, bâchage, en vue de la plantation de cotonéasters).



Pour le confort des locataires, la commune a fait réaliser des travaux de rénovation dans les logements lui appartenant, pour la somme de 8 479 €.

Plusieurs convecteurs ont été remplacés dans les locaux scolaires. De plus, l'aménagement de la classe informatique (ancienne salle du Conseil municipal) a été terminé par la pose de prises électriques nécessaires au fonctionnement du matériel ; la dépense totale est de 3 883 €.



Divers terrains ont été acquis pour la somme de 2 348 €.

Les dépenses d'investissement ont pu être réalisées avec l'excédent de fonctionnement du budget 2011 affecté à l'investissement : 175 147 €, ainsi que le remboursement du FCTVA : 23 128 € et un prêt de 130 000 €, remboursable sur 12 ans.

Les budgets annexes :

Service de l'eau :



Le contrat d'affermage avec la SAUR est arrivé à échéance le 31 décembre dernier ; la procédure pour le renouvellement a été confiée à un cabinet d'études spécialisé d'Angoulême : CPS Collectivités. Les démarches sont très encadrées par la loi, la procédure à suivre est très précise et minutieuse : les honoraires se sont élevés à 8 306 € et la publication dans la presse d'annonces légales à 2 782 €. Après consultation, c'est la SAUR qui a été choisie.

Un nouveau contrat d'une durée de 10 ans a été conclu sur des bases similaires à l'ancien contrat d'affermage.

Service de l'assainissement collectif :

Nous arrivons difficilement à l'équilibre avec un peu d'entretien de réseaux, le remboursement des emprunts qui s'élève à :

Intérêts : 10 889 € - Capital : 7 521 €.

Le produit des redevances a représenté une recette de 18 473 €.



La lagune de traitement des eaux usées du Bourg

Le budget des sections :

Les mouvements comptables retracés en 2012 ne sont pas significatifs ; une recette de 1 725 € a été enregistrée, représentant la vente de biens de sections au village de La Chadrolle.

Le budget du Lotissement de La Sédelle :

Aucun terrain n'a été vendu en 2012.



Enfin, le budget du CCAS a été alimenté par une subvention du budget principal de 6 000 € pour participer au financement notamment des colis de Noël et du repas annuel des Aînés.



LES REALISATIONS 2012



TOITURE MTL :



La tempête de 2009 avait mis à mal cette structure. L'entreprise MATHIEU a réalisé cette réfection dans les règles de l'art, en reprenant la charpente et en remplaçant le bardeau bitumineux par un matériau de nouvelle génération.

LE COMMERCE MULTISERVICES :

Le 2 août 2012, Christian LAURENT ouvrait, place de la Mairie, après six mois de travaux, son commerce multiservices. La commune, maître d'ouvrage des travaux de rénovation, a bénéficié de subventions conséquentes, ce qui permet à l'exploitant d'avoir des charges de fonctionnement supportables. A l'épicerie – tabacs – journaux de Bernard GAZONNAUD, Christian LAURENT a ajouté d'autres activités : bar, jeux de grattage, et depuis peu, Loto.

LE DEMARRAGE DE L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME :



Nous avons engagé, début 2012, le processus de mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme, qui visera à terme à remplacer notre Carte Communale, devenue obsolète. Cette procédure est longue et compliquée. La Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) nous aide dans la démarche, mais les délais d'élaboration restent longs.

MAISON DES ASSOCIATIONS :

Les employés communaux ont réalisé l'aménagement d'une pièce de stockage à l'intérieur de notre Maison des Associations. L'organisation et le rangement de cette salle s'en trouvent grandement améliorés.

ACHAT D'UN DEFIBRILLATEUR :



Le défibrillateur acquis avec l'aide de la Caisse locale GROUPAMA, a été apposé sur les bâtiments du Stade, endroit choisi pour sa proximité avec la Maison du Temps Libre. Les deux sites sont ainsi desservis.

ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES BATIMENTS PUBLICS :



Une étude a été réalisée en 2012 par la société ACCESMETRIE. Cette réalisation nous permettra d'améliorer l'accessibilité à l'occasion des travaux futurs.

☞ TRAVAUX DE VOIRIE REALISES ☞ PAR LES EMPLOYES MUNICIPAUX EN 2012

Le programme de travaux de voirie 2012 n'a pas été réalisé en totalité en raison des travaux urgents sur les bâtiments communaux, d'une part, et des intempéries de fin d'année, d'autre part. Les travaux suivants ont toutefois pu aboutir :

Allée du Petit Manze : Arasement des banquettes et curage des fossés ;

Village du Cluzeau : Curage des caniveaux en pierre ; Arasement des banquettes. Aménagement de plate-forme pour conteneurs.

Village de Lascoux : Remise en état du réseau d'eaux pluviales, pose d'un revers d'eau, construction de regard grille, curage de fossé ;

Village de la Rebeyrolle : Élagage d'arbres, arasement des banquettes, curage des fossés et pose de tuyaux, aménagement de deux plates-formes pour conteneurs ;

Plan d'eau de Bellevue : Aménagement des berges sur le pourtour du plan d'eau, curage des fossés existants ;

Chemin rural bien de section Essouby : Terrassement de la plate-forme, création de fossés ;

Village de la Prugne : Arasement des banquettes, curage des fossés, remise en état d'une fontaine, arrachage d'une haie.

La Coustière : (chemin rural) Reprofilage de l'assiette du chemin, empierrement ;

Voie communale d'Essouby à la Terrade :

Arasement des banquettes, curage des fossés ;

Voie communale de Bournazeau : Arasement des banquettes, curage des fossés, aménagement de patte d'oie, empierrement ;

Village des Sauvages : Arasement des banquettes, curage des fossés ;

Voie communale des Champs : (chemin du château d'eau) Arasement des banquettes, curage des fossés ;

Reste à réaliser du programme 2012 par les employés municipaux :

Voie communale de la Villaugoueix : Arasement des banquettes, curage des fossés, pose de tuyaux, élagage de branches gênantes ;



Village de Peuvinand : Arasement des banquettes, curage des formes caniveau ;

Village des Maisons : (bas du village) Arasement des banquettes, curage des fossés.

☞ TRAVAUX DE VOIRIE REALISES ☞ PAR DES INTERVENANTS EXTERIEURS EN 2012

Le programme de grosses réparations 2012 sur les voies communales et chemin ruraux a été réalisé en octobre 2012 par le SIERS pour les travaux de rechargement de bitumage sur les voies communales et par l'entreprise POULAIN (L'Age du Bost) pour les travaux de terrassements sur les chemins ruraux.

Chemins ruraux :

Chemin rural du Bourg vers les Fougères : reprofilage du fond de forme ;

Reprofilage de plate-forme Chemin des Sauvages : 1 000 ml.

Voies communales : (travaux de rechargement et de bitumage)

- Allée de Manze : 200ml,
- Impasse de l'ancienne poste au bourg : 50ml,
- Voie communale des Maisons vers Peubraud : 300ml,
- Marteix (impasse Mathieu - Fabert)
- Voie communale de la Coustière (forme caniveau) : 50ml,
- Voie communale de La Peyre au Grand Couret : 700ml.

LE PROGRAMME DE TRAVAUX DE VOIRIE POUR 2013



Village du Chaudron : Arasement des banquettes, curages des fossés, remise en état des réseaux d'eaux pluviales, pose de tuyaux.

Voie communale du Brac : (vers les Maisons) Arasement des banquettes, curage des fossés.

Voie communale de Villeberthe : (vers Le Brac) Arasement des banquettes, curage des fossés.

Voie communale de la Brande du Pont: (vers le Puyrolland) Arasement des banquettes, curage des fossés.

Chemins ruraux à vocation agricole :

Piste de Peuvinaud : (vers La Prugne) : décapage des banquettes, curage des fossés.

Piste de Peudhoueix : (vers Beautribeau) Décapage des banquettes, curage des fossés, reprofilage de la plate-forme du chemin.

Piste de la Rebeyrolle : Décapage des banquettes, curage des fossés, reprofilage du chemin.



Piste de lieux à la route d'Essouby : Décapage des banquettes, curage des fossés, reprofilage du chemin.

Le Grand Couret : Travaux de busage, et suppression des bordures.

La Peyre:(chemin rural) Curage des fossés en bordure du CD n°14.

Programme de travaux de grosses réparations de la voirie 2013 :

La commission des travaux s'est réunie le 26 avril 2013 et a décidé de contacter plusieurs entreprises pour avoir des devis sur les travaux suivants :

rechargement et bitumage sur :

- Voie communale n°20 Le Gouéneix, RD n° 1
- Voie communale n°14 Peuvinaud,
- Chemin ruraux : travaux de reprofilage et d'empierrement : La Peyre, Beautribeau à Peudhoueix.



CONVENTION AVEC LES AGRICULTEURS POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS

En novembre 2008, nous avons proposé aux agriculteurs de passer une convention avec la commune afin qu'ils transportent et mettent en place les matériaux nécessaires à l'entretien des pistes agricoles (toutvenant, granulats,...). La procédure est simple : l'agriculteur ayant passé convention demande à la mairie un bon de commande de la quantité de matériaux nécessaires. Lorsque le bon est signé, il peut aller chercher les matériaux à la carrière. Il ramène ensuite les bons de livraison à la mairie. En 2012, 110 tonnes de matériaux ont été utilisés par des exploitants ayant signé la convention.



LES AUTRES PROJETS POUR L'ANNEE 2013



Acquisitions de matériel divers :

L'usure, le vieillissement et la nécessité d'adaptation aux règles du travail du matériel d'entretien de la voirie : tracteurs, épareuse, impose son renouvellement. Le conseil municipal a donc décidé d'acheter :

- Un tracteur et une épareuse neufs, et de faire reprendre les anciens matériels,
- Un tracteur d'occasion, avec reprise,
- Un microtracteur.

Le groupe scolaire était jusqu'alors équipé d'un copieur en location ; le contrat arrivant à échéance, il a été décidé de le remplacer par l'achat d'un copieur neuf.

Le parc d'ordinateurs de la mairie sera en partie remplacé.

Travaux de bâtiments :

Pendant les prochaines vacances d'été, des travaux de peinture et de rénovation vont être entrepris dans les classes. Les réseaux d'eaux usées de l'école, entièrement obsolètes et inadaptés depuis les constructions successives, vont être entièrement repris.



Aménagement du cimetière :

Le columbarium nécessite un agrandissement ; des devis ont été demandés pour des éléments complémentaires.

Lotissement Les Grands Champs :

Un futur agrandissement est à l'étude ; il permettra d'élargir l'offre de terrains constructibles sur la commune.

Aménagement des extérieurs Maison des Associations :

Des plantations seront effectuées par une entreprise extérieure sur les bâches posées en 2012.

Fin d'aménagement des locaux du commerce multiservices et des extérieurs :

En régie, les employés communaux compléteront les équipements du commerce multiservices par l'aménagement d'un local de réserve.

Une climatisation plus performante sera installée à l'intérieur de l'épicerie pour répondre aux besoins du commerçant.

Le terrain situé derrière le commerce n'est que partiellement loué. La seconde partie, non louée, sera entretenue avant de connaître sa destination finale.

Aménagement des abords de la mairie :



Cet aménagement se fera en interne par tranches.

Aménagement du logement au-dessus du commerce multiservices :

Une subvention peut être attribuée pour cette réalisation. Un avant-projet a été réalisé et les travaux pourraient commencer en 2014.

Service de l'eau :

Huit compteurs de sectorisation, qui permettent un contrôle et une surveillance en temps réel de notre réseau d'eau, vont être installés. Ce projet améliorera encore la qualité et la fiabilité du service de l'eau.

L'affermage de ce service, décidé en 1993, a été renouvelé en 2012 avec la SAUR. La renégociation a permis un maintien des coûts de l'eau pour nos administrés.

Toutefois, depuis quatre ans, la municipalité, soucieuse d'assurer une distribution d'eau potable, de qualité et continue, a travaillé avec d'autres collectivités pour une recherche de nouvelles ressources en eau sur notre territoire.

Saint Agnant de Versillat est devenu coordinateur de ce groupement depuis le début de l'année 2013.



LA VIE SCOLAIRE



Le groupe scolaire de Saint-Agnant-de-Versillat continue d'évoluer favorablement au regard du nombre d'enfants qu'il accueille.

Quatre-vingt-dix enfants environ en élémentaire et plus de trente en maternelle ont toute cette année encore essuyé les bancs de l'école et éveillé par leurs cris et leurs rires, le village, lors des récréés.

Pour l'année 2013 – 2014, on notera un important mouvement avec l'acheminement de trente enfants vers les classes de 6^{ème} du collège Raymond Loewy de La Souterraine.

Par ailleurs, dix-sept nouvelles inscriptions de petits viendront remplir la maternelle, ce qui amènera à un effectif de quarante-cinq enfants.

Lors du dernier conseil des écoles, les enseignants, les parents et la Déléguée départementale de l'Education nationale (D.D.E.N.) ont partagé leur satisfaction face à l'année scolaire écoulée. En effet, les conditions d'accueil des enfants avec du personnel qualifié, un soutien matériel et financier, de l'écoute et de la disponibilité, ont favorisé l'accompagnement et la bonne exécution du projet pédagogique, avec par exemple :

- Ecole et Cinéma : « Petit Nouf et Buster Keaton »
- Coquelicot
- La participation des enfants au concours des « Incorruptibles », la création d'un jardin éphémère,
- En partenariat avec l'USEP, une course d'orientation, une course d'endurance,
- Les sorties hebdomadaires à la piscine,
- Les sorties pédagogiques : la Ferme Arc en Ciel, Lathus, le parc du Contil, etc.

La multitude de ces activités nous amène à vous parler de la **réforme des rythmes à l'école primaire**, décidée par le ministre de l'Education nationale.

Le Ministre Vincent PEILLON a souhaité une réforme ambitieuse des rythmes du temps scolaire afin de permettre aux élèves de mieux apprendre et favoriser leur réussite. Un nouveau décret sur **l'organisation du temps scolaire** laisse aux communes l'obligation de prendre en charge les enfants pour des temps d'activités périscolaires.

La commune de Saint-Agnant-de-Versillat s'est engagée à mettre en place cette réforme dès la rentrée prochaine 2013 / 2014.

Pour la commune comme pour les élèves et leurs familles, cette grande réforme entraînera des changements importants. Nous avons élaboré, en concertation avec les parents d'élèves, les enseignants, les personnels, un emploi du temps qui permettra d'accueillir les enfants quatre jours et demi, dont le mercredi matin.

Nous travaillons à la mise en place d'un projet afin de répondre au mieux à l'application de la réforme et toujours en faveur et dans le respect des enfants.

Les conditions d'utilisation du transport scolaire et de fonctionnement de la garderie restent inchangées.

Le coût du transport est de 24,33 € par trimestre et par enfant, quant à la garderie, elle reste gratuite.

Voici l'emploi du temps de la semaine scolaire à compter de septembre 2013 :

	Garderie	Temps scolaire	Temps de repas	Tps périscolaire (ateliers)	Temps scolaire	garderie
Lundi	7h30 à 9h00	9h00 à 12h15	12h15 à 13h45	13h45 à 14h30	14h30 à 16h30	16h30 à 18h30
Mardi	7h30 à 9h00	9h00 à 12h15	12h15 à 13h45	13h45 à 14h30	14h30 à 16h30	
Mercredi	7h30 à 9h00	9h00 à 12h15	pas de repas			12h15 à 12h30
Jeudi	7h30 à 9h00	9h00 à 12h15	12h15 à 13h45	13h45 à 14h30	14h30 à 16h30	
	Garderie	Temps scolaire	Temps de repas	<u>Temps scolaire</u>	<u>Tps périscolaire (ateliers)</u>	garderie
vendredi	7h30 à 9h00	9h00 à 12h15	12h15 à 13h45	13h45 à 15h45	15h45 à 16h30	16h30 à 18h30

PROCHAINES ELECTIONS MUNICIPALES : UNE NOUVELLE REGLEMENTATION

Notre commune comptant plus de 1 000 habitants est concernée par la **réforme du scrutin municipal** qui s'appliquera à partir de mars 2014 :

Les conseillers municipaux sont élus au **scrutin de liste à deux tours** ; **Attention ! Le panachage entraînera un vote nul.**

Les listes doivent être paritaires : alternance homme / femme ;

Les listes doivent être complètes : comporter autant de sièges de conseillers municipaux à pourvoir, **sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Pierre DECOURSIER, Maire

Roger JOSSE, Premier Adjoint, chargé des travaux ;

Jean-Luc MATHIEU, Deuxième Adjoint, chargé des festivités, du personnel technique

Annie PHILIPPON, Troisième Adjointe, chargée des finances

Marie-Paule GULYAS, Quatrième Adjointe, chargée des affaires scolaires et sociales

Les Conseillers municipaux :

Pierre COURET, Michel PICHON, Gilles PENOT, Thierry BERGER, Marie-Françoise MARGUINAUD,

Christa PHILIPPON, Annie DUPUIS, Francis MATHIEU, Paul TAYMONT, Didier CHERON

LES SERVICES MUNICIPAUX

Le secrétariat de la mairie est tenu par Christine LAGRANGE, Cécile LAMBERT et Chantal VERGNAUD qui est plus particulièrement en charge de la gérance de l'Agence postale.

Le fonctionnement des services techniques: entretien de la voirie et des espaces publics, des bâtiments, etc. est assuré par quatre agents: Patrice CHAMBRAUD, Joël DESMAISONS, Pascal LADAME et Didier VALADAUD

Le ménage des locaux, le service auprès des enfants et l'aide aux enseignants sont assurés par Johanna CORAZZA, Séverine MARSAUD et Marie-Kristine MAZERAT. Sylvie CHERON assure le fonctionnement du restaurant scolaire et la garderie périscolaire du soir.

La bibliothèque municipale, située au rez-de-chaussée de l'école, est gérée par Séverine MARSAUD. Des personnes bénévoles, que nous remercions ici, l'aident à assurer les permanences

La bibliothèque est ouverte au public le mercredi de 10 h 15 à 11 heures 15, le jeudi de 17 heures 30 à 18 heures 30 et le samedi de 10 heures à 12 heures

INFOS UTILES

Coordonnées de la mairie :

✉ 10 rue de la Place 23300 ST AGNANT DE VERSILLAT

☎ 05 55 63 07 68 / 📠 05 55 63 83 75

📧 commune-de-st-agnant-de-versillat@orange.fr

Ouverture au public : lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; jeudi de 13h30 à 17h30 ; vendredi de 8h30 à 12h00.

Agence postale : à la mairie, ouverte au public du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00.

SAUR (eau potable) : 0810 811 812

ERDF (lignes extérieures) 0811 010 212

La période de révision des listes électorales est ouverte du 1^{er} septembre au 31 décembre de chaque année : pensez à faire votre changement d'adresse ! Les inscriptions peuvent se faire en mairie ou par le site service.public.fr.

Recensement citoyen : à leur seizième anniversaire, les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ; là aussi, les inscriptions peuvent se faire sur le site mon.service.public.fr.

∞ **FESTIVITES ET CEREMONIES** ∞

Afin d'animer la vie locale, chaque administré peut venir s'investir dans une association de son choix. Ainsi, notre commune compte dix structures, toutes en quête de bénévoles pour continuer de fonctionner le mieux possible. Voici leurs coordonnées, ainsi qu'un échantillon des activités qu'ils proposent :

- **COMITE LOCAL FNACA :**

Président : M. Jean GODARD, 05 55 63 17 44.

- **AMICALE COMMUNALE DES ANCIENS COMBATTANTS :**

Président : M. Pierre DUMONTEIL, 05 55 63 10 97.

Ces deux associations sont toujours présentes lors des fêtes et commémorations telles que 19 mars (FNACA), 8 mai et 11 novembre (AC) : vous pouvez les rejoindre afin que le devoir de mémoire reste présent et se transmette.

- **ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE :**

Président : M. Francis CASIMIR, 05 55 63 68 14.

Les adhérents se retrouvent régulièrement au local de La Cueillère.



- **LES AMIS DE LA GYM :**

Présidente : Mme Irène DESVILLETES, 05 55 63 01 26.

Chaque mardi à la Maison du Temps Libre, chacun peut entretenir sa forme physique dans un environnement convivial.



- **FOYER RURAL :**

Président : M. Guy MAZERAT, 05 55 63 19 73.

Les fans de danses de salon peuvent apprécier les thés dansants organisés par cette association.

- **ASSOCIATION FAMILIALE :**

Président : M. Guy TRIMOULET, 05 55 63 32 25.

L'assemblée générale est chaque année l'occasion de se réunir autour de la galette des Rois. Cette association organise des sorties et rencontres conviviales.

- **ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DES ECOLES :**

Présidente : Mme Karine TIXIER, 05 55 63 12 23.

Une équipe dynamique organise tout au long de l'année des manifestations afin d'apporter aux enfants des écoles des moyens pour financer des sorties, voyages et autres activités : loto, fête des écoles dont les enfants sont les vedettes au Centre Culturel Yves Furet, en sont deux exemples. Que les membres de cette association, les enseignantes, et le personnel du groupe scolaire soient ici remerciés pour cette belle soirée. Remerciements également à la Communauté de Communes du Pays Sostranien qui met gratuitement le Centre Culturel à disposition pour chaque école lors de la fête de fin d'année scolaire.

- **UNION SPORTIVE VERSILLACOISE :**

Président : M. Laurent MAUMEGE, 06 44 86 70 15.

L'USV compte plusieurs équipes : Seniors, féminines, mais aussi des équipes Jeunes en entente avec le Pays Sostranien dans toutes les catégories footballistiques.



- **VERSILLAT LOISIRS ET CULTURE :**

Présidente : Mme Isabelle LEFAURE, 06 75 15 55 00.



VLC propose un choix d'activités variées telles que : Ateliers Théâtre, Peinture, Couture, des APM : Patchwork, collage, etc., des sorties nature en différents lieux. L'Atelier Théâtre s'est produit sur la scène de la Maison du Temps Libre, pour le plus grand bonheur des nombreux spectateurs.

Enfin deux nouvelles associations ont vu le jour, dans des domaines complètement différents, ce qui diversifie encore l'offre d'activités sur notre territoire :

- **ARTBOTANIC :**

Chez M. & Mme EWERTZ, 05 55 89 25 21, cette association propose des visites guidées du parc situé en contrebas de la route de La Souterraine, du mardi au dimanche. Les adhérents à l'association peuvent participer à des visites organisées de parcs et jardins, et bénéficient des conseils éclairés de M EWERTZ en matière de plantations et de jardinage.



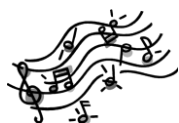
- **LES ANCIENS ELEVES DE SAINT AGNANT :**

Présidente : Mme Agnès MOURIOUX – GUZMANN, 05 55 80 17 86. Les anciens élèves se sont retrouvés autour d'un repas, au cours duquel les souvenirs d'enfance ont pu être évoqués dans une ambiance bon enfant.

En plus de celles organisées par les associations, des manifestations ont animé la vie locale :

La Bibliothèque a accueilli dans le cadre scolaire Claire CLEMENT, écrivain, qui a lu deux de ses livres aux enfants qui n'en ont pas perdu une miette.

La Maison du Temps Libre a accueilli les élèves de l'école à l'occasion du Printemps des Poètes, et du festival Coquelicontes; ces deux manifestations ont pu être organisées grâce au partenariat avec le Bibliothèque Départementale de la Creuse et la Communauté de Communes du Pays Sostranien.



Avec l'orchestre de Thierry BOURGUIGNON « CAÏMAN SWING », les écoles de St Agnant de Versillat et de St Sébastien nous ont offert une prestation de qualité à la Maison du Temps Libre.

Les « 15 Bornes à Versillat », une course pédestre de 10 ou 15 km selon le parcours choisi, a permis à une quarantaine de participants de transpirer abondamment



Le Centre Culturel Yves Furet, dans le cadre des Petites Scènes, a délocalisé le concert – spectacle de Didier SUPER à la Maison du Temps Libre; un humour décalé où chansons et interpellations du public se sont mêlés.



La troupe théâtrale BAROUF et LOUPIOTES a brillamment revisité Maupassant à la Maison du Temps Libre, malheureusement le public n'était pas au rendez-vous... Dommage, car c'était un spectacle de qualité.

Nos Aînés se sont comme chaque année retrouvés à l'occasion du repas servi par Sylvie et Michel DARDANNE et leur équipe. Les musiciens ont su donner le tempo jusque tard dans la soirée.

La Fête des Voisins a été célébrée en 2012 dans deux villages : Les Gouttes et Lascoux : convivialité, bonne entente et souvenirs partagés ont ponctué ces manifestations et tous se sont donné rendez-vous pour l'année suivante. Nous encourageons tous les autres villages à suivre ces initiatives.

Plusieurs courses cyclistes ont sillonné nos routes au cours de l'année ; citons :

La course Châteauroux – Limoges, le Prix Guy Geoffre, le tour du Bourg de l'Amicale cycliste Sostranienne, la Polysostranienne, le Prix de la Prugne, le Tour du Limousin, et enfin le cyclo-cross de La Peyre.



Chaque année, les Versillacois se retrouvent pour la Brocante – Videgreniers ; en 2012, elle était organisée le 21 juillet ; les chineurs ont trouvé leur bonheur parmi les objets sortis des greniers. La troupe de danse « Sout West Dance » a contribué à animer cette journée par des démonstrations de Dance Country. Le soir, un repas dansant permettait de se retrouver dans la bonne humeur.

Le 12 décembre 2012, pour le plus grand bonheur des petits, le Père Noël animait le Marché de Noël. Chacun a pu faire ses emplettes de fin d'année. Le stand de l'ASCE proposait à la vente au profit des écoles de succulentes friandises confectionnées par les mains expertes des parents d'élèves.



ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2012

NAISSANCES

Lucas FERRANDON.....	10 octobre
Lina KOURDI.....	31 janvier
Zoé Erine PEINOT.....	9 décembre
Lilou RENAUD.....	13 février

MARIAGE

Francis GAGNEUX & Nelly PUICHEVRIER	14 juillet
-------------------------------------	------------

DECES

Michel PROTH.....	8 février
Bernard AGUILLON.....	14 février
Andrée DARDANNE née DESVILLETTE	17 avril
Suzanne PICHON née JANNOT.....	17 mai
Daniel LACOUR.....	28 juillet
Solange GAUGAIN née BAUDOIN.....	11 octobre
Eugénie BAYARD née PEYRAT.....	29 octobre
Denise BARAILLE née LAGASSE.....	14 décembre

☞ LES COMMERCES DU BOURG ☜



SAS ADAM, Menuiseries bois - PVC - alu



Sylvie & Michel DARDANNE, Boucher Charcutier
Traiteur



Christian LAURENT, Bar Epicerie Multiservices



Françoise & Pascal MOREAU, Boulanger pâtissier



Natalie PEREIRA, Salon de coiffure

2013

VERSILLAT INFOS

Reconnaissez-vous ces villages ?



1 - Châteneuil / 2 - Lasoux / 3 - Les Fougères / 4 - Le Gouëneix / 5 - Peuplat / 6 - Peuvinaud